

Atelier n°1 : Développer une approche transversale Économie circulaire dans sa collectivité : le référentiel Économie circulaire

Présentation du référentiel Économie circulaire, programme d'accompagnement et de reconnaissance des politiques territoriales en faveur d'une économie circulaire

→ avec Jerry Schmidt (Coordinateur Économie Circulaire au Service des Politiques Territoriales de l'ADEME, accompagné de Pauline Le Fur (Chargée du Programme) et Valérie Jouvin (Responsable du pôle villes et territoires durables) à l'ADEME Île-de-France

Le programme Territoire Engagé Transition Écologique regroupe les deux anciens labels Cit'ergie et économie circulaire, pour proposer un accompagnement aux collectivités territoriales (Communes, EPCI-EPT) concernant leurs démarches de transition écologique. Le programme est composé de deux labels complémentaires : le label Climat-Air-Énergie et le label Économie circulaire¹.



Échanges lors de l'atelier :

Quels sont les intérêts du référentiel ECI pour les territoires franciliens ? Plusieurs bénéfices de ce programme pour les territoires, parmi lesquels la valorisation des actions et des engagements pour la transition écologique et l'économie circulaire ; la mise en réseau parmi une communauté de collectivités engagées [Prochain RDV : la Journée nationale des collectivités le **jeudi 22 septembre 2022** à Lyon²] ; un soutien sur plusieurs plans avec un accompagnement individuel et personnalisé, et un soutien financier.

Quels sont les points de vigilance à signaler ? Un programme encore jeune qui continue d'évoluer, et qui peut encore être amélioré (au niveau des partages d'information, et de l'articulation entre les différentes échelles territoriales).

Le programme peut accompagner des collectivités de toutes tailles (sauf les Régions). Au 13/05/2022, **331 collectivités françaises étaient engagées dans le référentiel.**

Pistes de réflexions évoquées avec les participants de l'atelier : étendre une co-construction du référentiel avec d'autres partenaires régionaux ; A termes, les chefs de file régionaux devraient devenir co-pilote de ce label.

Contacts : Pauline Le Fur (pauline.lefur@ademe.fr) et Valérie Jouvin (valerie.jouvin@ademe.fr)

¹ Aller plus loin : <http://www.territoireengagetransitionecologique.ademe.fr/>

² Le jeudi 22 septembre à Lyon les collectivités du programme TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE se retrouvent pour échanger sur leurs pratiques : <https://territoireengagetransitionecologique.ademe.fr/journee-nationale-collectivites-2022/>

Atelier n°2 : Accompagnement Écologie Industrielle et Territoriale

Présentation de l'accompagnement Écologie industrielle et territoriale de l'AMI, partage entre lauréats et échanges avec les territoires intéressés.

→ Avec Sarah Jeannerod (Cheffe de projet économie circulaire, Orée), Marc Dufau (Chef de projet Économie verte, DRIEAT), Gregory Fauveau (Animateur du pôle Management Environnemental à l'ADEME) et Audrey Petit (Stagiaire territoires et économie circulaire, Région Île-de-France)

Le réseau d'écologie industrielle et territoriale à destination des acteurs franciliens répond à la mission d'animation régionale d'EIT par un accompagnement en animation territoriale et un accompagnement technique. La mission est pilotée par Inddigo³ et Orée⁴ (animation et coordination).

Le réseau soutiendra les nouveaux lauréats de l'AMI-EIT individuellement et pourra aussi accompagner collectivement d'autres territoires qui souhaitent porter une démarche d'EIT (formation d'animateurs EIT, structuration d'une animation locale). Le réseau vise ainsi à identifier les démarches d'EIT en cours d'activité, en cours de création ou à potentiel via les différents moyens de communication et l'AMI-EIT.

Échanges lors de l'atelier :

Quels sont les points de vigilance à signaler ?

- Pour une démarche EIT réussie, il est nécessaire d'avoir au moins un ambassadeur par territoire qui porte les actions phares pour motiver les autres acteurs et rendre la dynamique pérenne.
- Il faut commencer sa démarche à une petite échelle, pour que celle-ci ait une chance d'aboutir.
- Il faut un ETP en interne pour s'occuper au moins de l'économie circulaire et au mieux de l'EIT.
 - o Or, un problème dans toutes les collectivités : manque de moyens humains. L'accompagnement (extérieur) prévu par la mission d'animation ne se suffit pas en elle-même.
- Autres points de blocage régulièrement observés : difficulté d'accès aux données (voire absence de données) ; priorités différentes entre les acteurs à embarquer (économique / écologique) ; difficulté à changer les comportements.

Pistes de réflexions évoquées avec les participants de l'atelier

Pour l'instant la mission d'animation EIT va contacter les territoires déjà intéressés par l'EIT. Il pourrait être intéressant d'aller voir des territoires avec un potentiel gros volume, ou des territoires aux politiques destructrices de l'environnement.

2^e session de l'AMI : début 2023. Forme en cours de définition.

À terme : Mission d'animation d'EIT pourrait prendre la forme d'un réseau.

Contacts : Stevan Vellet (s.vellet@inddigo.com) et Sarah Jeannerod (jeannerod@oree.org)

³ <https://www.inddigo.com/>

⁴ <http://www.oree.org/>

Atelier n°3 : Présentation de plusieurs méthodologies pour réaliser son métabolisme urbain, et de la démarche expérimentale de métabolisme urbain sur les PNR

Présentation du référentiel Économie circulaire, programme d'accompagnement et de reconnaissance des politiques territoriales en faveur d'une économie circulaire

→ avec Léo Mariasine, chargé d'études écologie urbaine au Département Environnement Urbain et Rural de L'Institut Paris Region

Dans le cadre de l'inter-parcs et de la mise en œuvre de la Stratégie régionale en faveur de l'économie circulaire (SREC), L'Institut conduit une étude expérimentale d'approche du métabolisme territorial sur les territoires ruraux franciliens, en dégagant une vision sur chaque territoire de PNR (programme partenarial prévisionnel 2022, étude du métabolisme territorial dans les PNR franciliens).

Le chargé d'étude de l'Institut Paris Région a rappelé la définition retenue du métabolisme territorial⁵, comme cadre d'analyse et de représentation de l'ensemble des flux d'un territoire. Cependant le bilan de flux de matière a ses limites, notamment celles d'être opaque sur la circulation de flux à l'intérieur d'un territoire et de ne pas être adaptable aux territoires comme les PNR qui peuvent chevaucher plusieurs départements (comme le Parc du Gâtinais, à cheval entre l'Essonne et la Seine-et-Marne). L'étude menée actuellement à l'IPR répond à ces limites en proposant une méthodologie qui consiste à sélectionner au sein des PNR une ou deux ressources stratégiques (bois, chanvre, paille) et à développer une approche ascendante et sensible du métabolisme avec les PNR. Lors d'un atelier organisé par L'Institut pour identifier les lieux clés des PNR franciliens et penser la circulation des flux entre les lieux, d'importants gisements de ressources ont été identifiés, ainsi que des lieux de production et de transformation⁶.

Échanges lors de l'atelier :

Quels sont les intérêts d'une étude de métabolisme des PNR pour les territoires concernés ? Aide à la réflexion pour les stratégies économiques des PNR - Dynamisation des filières - Identification des forces et faiblesses

Quels sont les points de vigilance à signaler ? La fragmentation des acteurs

Pistes de réflexions évoquées avec les participants de l'atelier : Partir des diagnostics économiques, d'autres acteurs à associer à la démarche (Acteurs à associer à la démarche : Ekopolis, DRIAF, CNFP, ONF et acteurs de la Stratégie régionale de la biomasse ; Contacter les acheteurs de bois).

Contact : Léo Mariasine (leo.mariasine@institutparisregion.fr)

⁵ « L'ensemble des flux d'énergie et de matières mis en jeu par le fonctionnement d'un territoire donné » selon la définition de S. Barles (2017)

⁶ Premières observations à retrouver dans la présentation de la démarche : https://www.arec-idf.fr/fileadmin/DataStorageKit/AREC/Event/210622/EC/IPR_Presentation_21_juin_PNR.pdf

Atelier n°4 : Les indicateurs de l'économie circulaire

Présentation des réflexions des publications de L'Institut Paris Région et échanges avec des territoires sur les indicateurs territoriaux d'économie circulaire

→ avec Martial Vialleix, chargé d'études écologie urbaine, au Département Environnement Urbain et Rural de L'Institut Paris Region

Vialleix, Martial. « Les indicateurs de l'économie circulaire. Apprécier les tendances et mieux outiller l'Île-de-France ». Paris: Institut Paris Region, 2022. https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/000pack2/Etude_2789/IndicateursEC_rapport_V0.pdf.

Programme partenarial 2021 de l'IPR : « *L'Institut contribuera à la **définition et au suivi des indicateurs régionaux de l'économie circulaire** ainsi qu'à l'élaboration des appels à projets, mais également au pilotage d'actions spécifiques pour le développement de l'économie circulaire territoriale : créer, animer une communauté des territoires engagés dans l'économie circulaire, mener une action spécifique auprès des PNR franciliens...* ».

Présentation de la méthodologie : constitution d'un tableau de bord à partir des différentes sources de données possibles, avec ce qu'ils traduisent et enseignent mais aussi ce qu'ils occultent. Classement des indicateurs autour de 3 questions : la régionalisation, la pertinence pour apprécier l'économie circulaire et l'intérêt pour la région.

De nombreux indicateurs existent déjà mais leur transition vers la circularité régionale n'est pas évidente → Besoin de compiler et articuler des éléments éparpillés, et de travailler avec les acteurs « locaux ».

Échanges lors de l'atelier :

Quels sont les intérêts pour les territoires ?

- Intérêt fort pour suivre l'avancement des démarches : pédagogie
- Connaitre l'impact des actions
- Connaitre l'opportunité en amont (bilan flux de matières)
- Connaitre les changements de pratique
- Mobiliser des budgets
- Meilleur taux de respect des réglementations
- Apprendre à prioriser

Quels sont les points de vigilance à signaler ?

- Anticiper : associer les bons acteurs détenteurs de données
- Savoir ce que l'on veut mesurer
- Chronophage
- Confidentialité des données

- Substitutions difficiles à connaître

Quelles sont les conditions de répliquabilité ou de réussite ?

- Socle d'indicateurs partagés
- Référentiel de DDRS
- OODD
- Mode d'évaluation : soit autoévaluation, soit certification par un organisme extérieur.

Pistes de réflexions évoquées avec les participants de l'atelier :

- Utilisation Actif → synergies mais pas de résultats, au contraire des approches terrains.
- Etude CROCIS → comportementales
- Indicateurs liés au service.

Atelier n°5 : L'économie de la fonctionnalité et de la coopération au service des territoires

Présentation des principes et expériences d'économie de la fonctionnalité et de la coopération et échanges avec les territoires

→ Stéphanie Hauville, déléguée Générale du Club EF&DD Île-de-France, Brian Démas, intervenant-chercheur au sein du laboratoire de recherche Atemis, Brigitte Corinthios, chargée de développement et de partenariats à l'Institut européen de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (IE EFC)

Échanges lors de l'atelier :

Quels sont les intérêts pour les territoires ?

- Eviter les effets rebond
- Passer à l'effet ciseaux (ressources immatérielles)
- Permet de traiter des enjeux complexes grâce à la coopération
- Rôle des collectivités territoriales comme « catalyseurs » pour faire émerger les ressources immatérielles sur le territoire.
- Rôle des collectivités territoriales non pas comme financeurs mais comme coproductrices des projets

Quels sont les points de vigilance à signaler ?

- La transversalité au sein des collectivités territoriales, et entre les différentes échelles est condition de réussite.
- Les démarches itératives. Modèle en cours de construction, chaque projet est une expérimentation

Quelles sont les conditions de répliquabilité ou de réussite ?

- Gouvernance et intelligence collective
- Savoir où aller : identifier le chemin ensuite (par itération)
- Ressources immatérielles au cœur des projets
- Rediscussion de la valeur
- Lien avec le sens au travail

Pistes de réflexions évoquées avec les participants de l'atelier :

- Programme Coop' Ter⁷ : écosystèmes coopératifs territorialisés (20 à 25 projets à l'échelle nationale)
- Echelle régionale : Rejoué, DM Compost', accompagnement des projets sur le référentiel Eci.
- Clubs EFC dans différentes régions dont un en IdF.
- Guide de la commune de Fontenay-sous-Bois sur la santé environnementale⁸

Contacts : Stéphanie Hauville (shauville@clubefdd.org) ; Brian Démas (b.demas@atemis-lir.com) ; Brigitte Corinthios (brigitte.corinthios@ieefc.eu)

⁷ <https://www.ieefc.eu/wp-content/uploads/2022/07/coopter-plaquette-nov-2021.pdf>

⁸ https://www.fontenay.fr/fileadmin/medias/Pdf/Dev-durable/Guide_AUBES_Fontenay_2022.pdf

Atelier n°6 : Développer sa politique d'achats circulaires

Présentation des enseignements des premières sessions du programme Achats Circulaires et Solidaires, des initiatives et du nouveau programme

→ Avec Amélie Vaz, responsable des études et de la prospective à l'Institut National de l'Économie Circulaire, Louise Vidal, cheffe de projet MACS du GIP Maximilien, et Hortense Mourier, chef de service Développement économique durable de la Métropole du Grand Paris

Échanges lors de l'atelier :

Quels sont les intérêts pour les territoires ?

- Quels accompagnements possibles pour les territoires ?
 - o Programme Achats Circulaires et Solidaires⁹
 - o La Mission Achats Publics Circulaires et Environnementaux du GIP Maximilien¹⁰
- Inciter à l'utilisation d'éco-matériaux par ceux qui les produisent.
- Boucle vertueuse : 3 piliers du développement durable via l'Économie Sociale et Solidaire souvent liée à l'économie circulaire
- Aller au-delà des obligations réglementaires.

Quels sont les points de vigilance à signaler ?

- Penser aux niveaux des acheteurs, aux besoins du métier → tous les niveaux à mobiliser
- Rigidité du code de la commande publique
- Mise à jour et multiplicité des cartographies des acteurs
- Logique du moins disant très ancré
- Accès à la commande publique → pas de petites structures compétentes.

Quelles sont les conditions de répliquabilité ou de réussite ?

- Certains segments d'achats représentent des leviers plus mobilisables que d'autres → boîte à outils, clauses plus facilement envisageables, offre existante.
- Mise en relation via notamment la C.T.C
- Portage interne
- Progressivité, acculturation
- Allotir pour faciliter l'accès à des petites structures → variantes et marchés innovants.

Pistes de réflexions évoquées avec les participants de l'atelier :

- Logiques interdépartementales (SPASER 78 / 92)
- PEXE annuaire eco-entreprises → constituer le catalogue des entreprises ECi (en cours dans les programmes)
- Entraînement : clauses sociales vers clauses ECi ?
- La Poste : partenariats sujets ESS, conventions // consortiums pour répondre aux appels d'offres.

Contacts : Amélie Vaz (a.vaz@institut-economie-circulaire.fr), Louise Vidal (louise.vidal@maximilien.fr), Hortense Mourier (hortense.mourier@metropolegrandparis.fr)

⁹ <https://institut-economie-circulaire.fr/programme-achats-2022/>

¹⁰ <https://www.maximilien.fr/achats-responsables/la-mapce/>

Atelier n°7 : Comment pérenniser et maintenir une dynamique d'économie circulaire sur son territoire ?

Retour d'expérience d'un territoire (la zone d'activité Paris Nord 2), engagé de longue date dans une démarche d'économie circulaire, et échanges autour des bonnes pratiques et leviers

→ Avec Alexandre Roudière, Chargé d'études et de projets, Paris Nord 2

Paris Nord 2 est une zone d'activité économique de 300 hectares située entre l'aéroport CDG et l'aéroport du Bourget, entre 5 communes et 3 départements. Elle regroupe 550 entreprises essentiellement tertiaire et PME. Un groupe de travail de 40 entreprises se réunit 3 fois par an.

Pour assurer la gestion du parc, 3 associations ont été créées et regroupées au sein du Groupement d'Intérêt Economique : Paris Nord 2 Gestion. Ses missions sont d'assurer la gestion et l'entretien des espaces communs et des équipements d'infrastructures, de créer et de mettre en œuvre des services internes dédiés aux entreprises, et d'assurer la gestion, le fonctionnement et l'entretien des restaurants inter-entreprises.

Paris Nord 2 a créé un service local de gestion de déchets, afin d'offrir un service mutualisé et initier des synergies de substitution¹¹. En complément, une étude de faisabilité a été terminée en 2021 sur la création d'un Pôle Matière afin de mutualiser l'ensemble des matières inutilisées des entreprises de la zone (actuellement en phase de financement).

Échanges lors de l'atelier :

Quels sont les points de vigilance à signaler ?

Concernant l'animation de la démarche :

- Adapter son discours à son interlocuteur
- Varier les canaux de communication
- Acteurs de la RSE différent de l'économie circulaire
- Coût humain qui prend beaucoup de temps
- À Paris Nord 2 : idée de plateforme de réemploi mais aussi d'autres besoins au niveau du secteur tertiaire // industriel :
 - o Tri à la source : pas respecté
 - o Biodéchets : pas encore de réflexion là-dessus
 - o Pas énormément de substitution car majoritairement tertiaire (loin du « zéro déchet »)

Quelles sont les conditions de répliquabilité ou de réussite ?

- Seulement 7% des entreprises participent activement à la démarche
- Mot d'ordre : tri et valorisation, pas encore substitution.
- Parc des expositions n'est pas encore une cible de la démarche.
- Gestionnaire : contact avec les entreprises sur tous les aspects (voirie, espaces verts, déchets), ce qui facilite le contact.

Contact : Alexandre Roudière (a.roudiere@parisnord2.fr)

¹¹ Stratégie à retrouver dans le document support de présentation : https://www.arec-idf.fr/fileadmin/DataStorageKit/AREC/Event/210622/EC/ParisNord2/Presentation_EIT_21_juin_2022.pdf